



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165 et 166 du Code Minier)

2 2 1 0 1 M T V A 0 0 1 6

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 2 au 3 1 1 2 2 0 2 2
 Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
 N° CC **8 5 0 0 0 6 4 P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
 Adresse : Commune : **COCODY** **08 BP : 872 ABIDJAN 08** Tél : **27 22 48 99 00/27 22 48 99 45**
 Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
 Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **19 JAN 2022**

Le Directeur des Grandes Entreprises



03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature 	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale SAS BOULONNERIE SARL	Numéro de la facture 0000440 Date 03 06 2022
Hologramme 	N°CC 1528920 S	Mt HT 442000 FCFA. TVA non facturée 79560 FCFA.

1 8 2 1 3 1 1 2 0 8 0 5 5
 Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

* Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS
SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165 et 166 du Code Minier)

2 2 1 0 1 M T V A 0 0 1 6

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 2 au 3 1 1 2 2 0 2 2
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC : **8 5 0 0 0 6 4 P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** BP : **872 ABIDJAN 08** Tél : **27 22 48 99 00/27 22 48 99 45**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **19 JAN 2022**

Le Directeur des Grandes Entreprises /
KOIBOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture	
Cachet et signature  SOCIETE DES MINES D'ITY SMI 08 BP 872 ABIDJAN 08 CCM: CI-ABU-1 N° CC: 8500064P	Cachet et Signature 	Nom et prénom ou Raison sociale S.S. BOULONNERE SARL	Numéro de la facture 0000636
		N° CC 1528920 S	Date 12 07 2022
		Mt HT 99450 FCFA	TVA non facturée 17901 FCFA

1 8 2 1 3 1 1 2 0 2 3 3 3
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS
SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165 et 166 du Code Minier)

2 2 1 0 1 M T V A 0 0 1 6

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 2 au 3 1 1 2 2 0 2 2
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC **8 5 0 0 0 6 4** P **P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** **08 BP : 872 ABIDJAN 08** Tél : **27 22 48 99 00/27 22 48 99 45**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **19 JAN 2022**

Le Directeur des Grandes Entreprises /



03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature	Cachet et Signature	Numéro de la facture
	Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNIERE SARL	1900705/1038
	N°CC 1528920 S	Date 30 08 022
		Mt HT 868 998 FCFA
		TVA non facturée 156420 FCFA

1 8 2 1 3 1 1 2 0 2 6 4 8
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS
SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165 et 166 du Code Minier)

2 2 1 0 1 M T V A 0 0 1 6

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE: Du 0 1 0 1 2 0 2 2 au 3 1 1 2 2 0 2 2
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC **8 5 0 0 0 6 4 P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** BP : **872 ABIDJAN 08** Tél : **27 22 48 99 00/27 22 48 99 45**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **19 JAN 2022**

Le Directeur des Grandes Entreprises



03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature 	Cachet et Signature SAS BOULONNIERE SARL	Numéro de la facture 0001221
	Nom et prénom ou Raison sociale SAS BOULONNIERE SARL	Date 23 09 2022
	N°CC 1528920 S	Mt HT 51000 FCFA
		TVA non facturée 91800 FCFA

1 8 2 1 3 1 1 2 0 2 9 9 4
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS
SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165 et 166 du Code Minier)

2 2 1 0 1 M T V A 0 0 1 6

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 2 au 3 1 1 2 2 0 2 2
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC **8 5 0 0 0 6 4** P **P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** BP : **872 ABIDJAN 08** Tél : **27 22 48 99 00/27 22 48 99 45**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **19 JAN 2022**

Le Directeur des Grandes Entreprises
KOIBOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture	
Cachet et signature 	Cachet et Signature 	Nom et prénom ou Raison sociale SAS BOULONNIERE SARL	Numéro de la facture ++++ N° 001285
		N° CC 1528920 S	Date 04 10 022
			Mt HT 68646 FCFA TVA non facturée 12356 FCFA

1 8 2 1 3 1 1 2 0 2 9 9 5
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES
ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE
DE VALIDITE :

Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale :SOCIETE DES MINES D'ITY..... Sigle :SMI.....
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 PObjet ou activité :EXPLOITATION MINIERE.....
Adresse : Commune : ...COCODY...08 BP : 872 ABIDJAN 08Tél :27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95.....
Quartier : ...II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB ...Rue..... LYCEE TECHNIQUE
Lot :Ilot : Références cadastrales : ...Section :Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture	
Cachet et signature	Cachet et Signature	Nom et prénom ou Raison sociale	Numéro de la facture
		SOS BOU CONNERIE SARL	000 2557
Hologramme	N°CC	Date	
	1628920 S	02 02 023	
		Mt HT 2384750 FCFA.	
		TVA non facturée 429.255 FCFA.	

18 21 37 03 00914
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 – IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale :SOCIETE DES MINES D'ITY..... Sigle :SMI.....
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 PObjet ou activité :EXPLOITATION MINIERE.....
Adresse : Commune : ...COCODY...08 BP : 872 ABIDJAN 08Tél :27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95.....
Quartier : ...II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB ...Rue..... LYCEE TECHNIQUE
Lot :Ilot : Références cadastrales : ...Section :Parcelle :

02 – NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 – ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture	
Cachet et signature SOCIETE DES MINES D'ITY 08 BP 872 ABIDJAN 08 N° CC: 85 00 06 4 P Tél: 27 22 48 99 00 - Fax: 27 22 48 99 95	Cachet et Signature SOS BOULONNIERE SARL N°CC 1528920 S	Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNIERE SARL	Numéro de la facture 27 00 2736 Date 27 01 2023 Mt HT 119450 FCFA. TVA non facturée 20502 FCFA.

Numéro d'authentification 182 3006 0184
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00 / 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue : LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOUDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Numéro de la facture
Cachet et Signature SOCIETE DES MINES D'ITY N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P N° 06 185 0 27 22 48 99 00 - F	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNIERE SRL N° CC 1528920 S	Numéro de la facture 0003085 Date 22 05 2023 Mt HT 331.500 FCFA. TVA non facturée 59.670 FCFA.

1821 3006 01862
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00 / 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Numéro de la facture
Cachet et signature COCODY BP 872 A N° CC : 85 000 64 P N° CC : 85 000 64 P Tél : 27 22 48 99 00 - Fax : 27 22 48 99 22	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOUILLONNERIE SARL N° CC 1528920 S	Numéro de la facture 000 2712 Date 22 03 023 Mt HT 155 550 FCFA. TVA non facturée 27 999 FCFA.

Numéro d'authentification 1821 3006 01863
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Néanmoins pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00 / 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue : LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Numéro de la facture
Cachet et signature SOCIETE DES MINES D'ITY RCCM: CI-ABJ-1 N° CC: 8500064 Tel: 27 22 48 99 00 - FAX: 27 22 48 99 95	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale JOS BOULONNIERE SARL N°CC 1528920 S	Numéro de la facture 0003353 29 06 2023 Date Mt HT 102000 FCFA. TVA non facturée 18360 FCFA.

1821 3006 01865
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

*Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES
ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale :SOCIETE DES MINES D'ITY..... Sigle :SMI.....
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 PObjet ou activité :EXPLOITATION MINIERE.....
Adresse : Commune : ...COCODY...08 BP : 872 ABIDJAN 08Tél :27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95.....
Quartier : ...II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB ...Rue..... LYCEE TECHNIQUE
Lot :Ilot : Références cadastrales : ...Section :Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Numéro de la facture
Cachet et signature	Cachet et Signature	Numéro de la facture
Cachet et signature	Nom et prénom ou Raison sociale	Date
Cachet et signature	N°CC	Mt HT
Cachet et signature		TVA non facturée

1821 3107 02290
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE
DE VALIDITE :

Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale :SOCIETE DES MINES D'ITY..... Sigle :SMI.....
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 PObjet ou activité :EXPLOITATION MINIERE.....
Adresse : Commune : ...COCODY...08 BP : 872 ABIDJAN 08Tél :27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95.....
Quartier : ...II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB ...Rue..... LYCEE TECHNIQUE
Lot :Ilot : Références cadastrales : ...Section :Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature	Cachet et Signature	Nom et prénom ou Raison sociale
		SOS BOULONNERIE SARL
Hol	N°CC	Numéro de la facture
	1 528 920 S	000 3636
		Date
		20 02 023
		Mt HT
		1760180 FCFA.
		TVA non facturée
		376832 FCFA.

1821 3108 02649
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue : LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture	
Cachet et signature	Cachet et Signature	Nom et prénom ou Raison sociale	Numéro de la facture
 Tel: 27 22 48 99 00 RCCM: 01-AB N° CC: 8500064 Hôpital mine		SOS BOULONNERIE SARL	0003637
		N°CC	Date
		1528920 S	28 07 023
			Mt HT 50 150 FCFA.
			TVA non facturée 9027 FCFA.

1821 3108 02650
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

*Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES
ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE
DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale :SOCIETE DES MINES D'ITY..... Sigle :SMI.....
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 PObjet ou activité :EXPLOITATION MINIERE.....
Adresse : Commune : ...COCODY...08 BP : 872 ABIDJAN 08Tél :27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95.....
Quartier : ...II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB ...Rue..... LYCEE TECHNIQUE
Lot :Ilot : Références cadastrales : ...Section :Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature SOCIETE DES MINES D'ITY N° CC: 8500064 N° CC: 8500064 Tél: 27 22 48 99 00 - Fax: 27 22 48 99 22	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNERIE SARL N° CC 1528920 S	Numéro de la facture 10003849 Date 25 08 2023 Mt HT 92140 FCFA. TVA non facturée 16385 FCFA.

Numéro d'authentification
1821 3009 03242
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES
ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue : LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature SOCIETE DES MINES D'ITY RCCM 8500064 N° CC : 8500064 Tél : 27 22 48 99 00 -	Cachet et Signature Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNERIE SRL N° CC 1528920 3	Numéro de la facture 003095 Date 22 05 23 Mt HT 611.320 FCFA. TVA non facturée 110638 FCFA.

1821 3110 03509
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES
ENTREPRISES MINIERES ET DE LEURS SOUS-TRAITANTS AGREES**

(Articles 165, 166, 168 du Code Minier et 383 bis du CGI)

2 3 1 0 1 M T V A 0 0 2 0

Numéro de l'attestation

PERIODE
DE VALIDITE :

Du 0 1 0 1 2 0 2 3 au 3 1 1 2 2 0 2 3
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : SOCIETE DES MINES D'ITY Sigle : SMI
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : EXPLOITATION MINIERE
Adresse : Commune : COCODY 08 BP : 872 ABIDJAN 08 Tél : 27 22 48 99 00/ 27 22 48 99 95
Quartier : II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB Rue LYCEE TECHNIQUE
Lot : Ilot : Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

ARTICLE 23.4 DE LA CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY (SMI).

Date : 19 DECEMBRE 2014.

Durée de l'acte : DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026.

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le 26 JAN. 2023



Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature	Cachet et Signature	Numéro de la facture
	Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNERIE SARL	30 110 023
	N°CC 1528920 S	Date 023
		Mt HT 1091825 FCFA.
		TVA non facturée 196529 FCFA.

1821 3011 03907
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

*Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.





DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES,
DES ENTREPRISES PETROLIERES ET SOUS-TRAITANTS D'ENTREPRISES PETROLIERES
ET MINIERES**
(Article 355-23 du CGI)

2 1 1 0 1 M T V A 0 0 3 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 1 au 3 1 1 2 2 0 2 1
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC : **8 5 0 0 0 6 4 P** Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** 08 BP 872 ABIDJAN 08 Tél : **22 48 99 00**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : _____ Ilot : _____
Références cadastrales : Section : _____ Parcelle : _____

2 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

CONVENTION MINIERE SIGNED LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le

21 JAN 2021

Le Directeur des Grandes Entreprises :



3 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature 	Cachet et Signature 	Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOULONNERIE
	N°CC 1528920 S	Numéro de la facture 2840
		Date 29 06 021
		Mt HT 157378 FCFA TVA non facturée 28328 FCFA

18 21 37 0 7 0 2 6 1 8
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

*Ne sont pas concernés les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.

3101221



DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

EAM26031

CC N° : 1528920 S

Régime d'Imposition : Réel Normal

Centre d'Impôt : Treichville II

FACTURE N° : 20 319 1046/ N° 0002840

SOCIETE DES MINES ITY

08 BP 872 ABIDJAN 08
CC N° 8500064 P

TVA

Date	Règlement	Echéance	Numéro	N° Client
29/06/21	Chèque 30 J	29/07/21	FA2101001	41110534

Référence	Désignation	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.
	Selon BC N° 41050711 du 19/06/2021 Selon BL N° 2100742 du 24/06/2021				
VTHEA2B_6X35	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	750	75	15%	47 813
VTHEA2B_6X50	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX	750	90	15%	57 375
EHEXA2B_D6	ECROU HEXAGONAL INOX D6	1500	20	15%	25 500
RDPLA2B_D6	RONDELLE PLATE MOYENNE INOX D6	1500	15	15%	19 125
RDGRA2B_D6	RONDELLE GROWER EN INOX D6	890	10	15%	7 565

Total H.T.	TVA non facturée	AIRSI	Total timbres	Net à payer
157 378	28 328			157 378

N.B. : Marchandise non échangeable - non remboursable

Arrêté la présente facture:

Cent cinquante sept mille trois cent soixante-dix huit FRANCS CFA

SOS boulonnerie

01 BP 1262 ABIDJAN 01
TEL. (225) 21 24 41 82 / 58 11 13 91N°CC: 15 28 100 S
adm@sosboulonnerie.com

Visa Client

SOS Boulonnerie au capital de 10.000.000 F. CFA - 77 rue des Foreurs - Treichville Zone 3 - 01 BP 1262 Abidjan 01
Tél. : (+225) 21 24 41 82 - 67 69 29 58 - E-mail : magasin@sosboulonnerie.com - Site web : www.sosboulonnerie-ci.com
RC N° : CI-ABJ-2015-B-13637 - Compte SGBCI N° : CI0080111201124279893789

N° 10018 N



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES,
DES ENTREPRISES PETROLIERES ET SOUS-TRAITANTS D'ENTREPRISES PETROLIERES
ET MINIERES**
(Article 355-23 du CGI)

2 1 1 0 1 M T V A 0 0 3 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 1 au 3 1 1 2 2 0 2 1
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : ... **COCODY** 08 BP 872 ABIDJAN 08 Tél : : **22 48 99 00**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

CONVENTION MINIERE SIGNEE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **21 JAN 2021**

Le Directeur des Grandes Entreprises <



03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Nom et prénom ou Raison sociale	Références de la facture
Cache et signature	Cache et signature		
 SOCIETE DES MINES D'ITY 08 BP 872 ABIDJAN 08 Tél : 22 48 99 00 / Fax : 22 48 99 01	SOS Boulonnerie 01 BP 1262 ABIDJAN 01 TEL: (225) 21 24 41 82 / 58 11 33 91 N°CC: 15 28 920 S adm@sosboulonnerie.com	SOS BOULONNERIE N°CC 1528920 5	Numéro de la facture 010102944 Date 14 07 2021 Mt HT 257 693 FCFA. TVA non facturée 46 367 FCFA.

Numéro d'authentification
1 8 2 1 3 1 0 7 0 2 6 1 9
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

* Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires. 1/1mars

3101821



DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

CC N° : 1528920 S

Régime d'Imposition : Réel Normal

Centre d'Impôt : Treichville II

FACTURE N° : 20 319 1046/ N° 0002944

EAM26409

SOCIETE DES MINES ITY

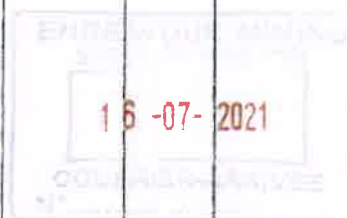
08 BP 872 ABIDJAN 08

CC N° 8500064 P



Date	Règlement	Echéance	Numéro	N° Client
14/07/21	Chèque 30 J	13/08/21	FA2101099	41110534

Référence	Désignation	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.
	Selon BC N° 41051588 du 01/07/2021 Selon BL N° 2100800 du 05/07/2021				
VTHE08B_16X40	VIS TH F/T ACIER 8.8 BRUT	250	365	15%	77 563
VTHE08Z_16X45	VIS TH EN ACIER 8.8 ZINGUE	150	420	15%	53 550
ENYL08Z_D16	ECROU FREIN HEX ACIER ZINGUÉ D16	930	160	15%	126 480



Total H.T.	TVA non facturée	AIRSI	Total timbres	Net à payer
257 593	46 367			257 593

N.B. : Marchandise non échangeable - non remboursable

Arrêté la présente facture:

Deux cent cinquante sept mille cinq cent quatre-vingt treize FRANCS CFA

Visa Client

SOS boulonnerie

01 BP 1262 ABIDJAN 01

TEL. (225) 21 24 41 82 / 58 11 13 91

N°CC: 15 07 920 S

adm@sosboulonnerie.com

SOS Boulonnerie au capital de 10.000.000 F. CFA - 77 rue des Foreurs - Treichville Zone 3 - 01 BP 1262 Abidjan 01
 Tél. : (+225) 21 24 41 82 - 67 69 29 58 - E-mail : magasin@sosboulonnerie.com - Site web : www.sosboulonnerie-ci.com
 RC N° : CI-AR-L-2015-R-13637 - Compte SOBCI N° : 00000000000000000000

IMPRIMERIE ABIDJANAISE : CC N° 74 00215 N



DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

**ATTESTATION D'EXONERATION
DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES MINIERES,
DES ENTREPRISES PETROLIERES ET SOUS-TRAITANTS D'ENTREPRISES PETROLIERES
ET MINIERES**
(Article 355-23 du CGI)

2 1 1 0 1 M T V A 0 0 3 0

Numéro de l'attestation

PERIODE DE VALIDITE : Du 0 1 0 1 2 0 2 1 au 3 1 1 2 2 0 2 1
Jour Mois Année Jour Mois Année

Le Directeur des grandes Entreprises soussigné, certifie que l'entreprise ci-dessous désignée bénéficie de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée conformément à la loi et à l'acte ci-après référencé :

01 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE BENEFICIAIRE

Raison sociale : **SOCIETE DES MINES D'ITY** Sigle : **SMI**
N° CC 8 5 0 0 0 6 4 P Objet ou activité : **EXPLOITATION MINIERE**
Adresse : Commune : **COCODY** **08 BP 872 ABIDJAN 08** Tél : **22 48 99 00**
Quartier : **II PLATEAUX IMMEUBLE PALM CLUB** Rue : **LYCEE TECHNIQUE** Lot : Ilot :
Références cadastrales : Section : Parcelle :

02 - NATURE ET REFERENCE DE L'ACTE ACCORDANT L'EXONERATION

CONVENTION MINIERE SIGNÉE LE 19 DECEMBRE 2014 ENTRE L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LA SOCIETE DES MINES D'ITY

Date : **19 DECEMBRE 2014**

Durée de l'acte : **DU 19 DECEMBRE 2014 AU 18 DECEMBRE 2026**

La présente lui est délivrée en vue de l'acquisition en franchise de TVA, en régime intérieur de biens et services*.

Fait à Abidjan le **21 JAN 2021**

Le Directeur des Grandes Entreprises

KOIDOU B. Patrick

03 - ELEMENTS D'AUTHENTIFICATION (à mentionner sur la copie de l'attestation originale)

Entreprise bénéficiaire	Fournisseur	Références de la facture
Cachet et signature 198-48-99-00 0064 P Fax: 22 48 99 00	Cachet et Signature 	Nom et prénom ou Raison sociale SOS BOUVONNERIE
	N°CC 4528920 5	Numéro de la facture 0100304
		Date 16 09 2021
		Mt HT 34.000 FCFA. TVA non facturée 6120 FCFA.

Numéro d'authentification
1 8 2 1 3 0 0 9 0 3 3 2 0
Code fournisseur JJ mm Numéro d'ordre

* Ne sont pas concernés, les biens et services expressément exclus du champ d'application de l'exonération par les dispositions légales et réglementaires.



DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

EAM 27900

CC N° : 1528920 S

Régime d'Imposition : Réel Simplifié

Centre d'Impôt : Treichville II

FACTURE N° : 21 319 1046/

310 182-1

N° 100304

SOCIETE DES MINES ITY

08 BP 872 ABIDJAN 08
CC N° 8500064 P



Date	Règlement	Echéance	Numéro	N° Client
16/09/21	Chèque 30 J	16/10/21	FA2101512	41110534

Référence	Désignation	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.
RDPLA2B_D16	Votre BC N° 41055739 ; notre BL N° 2101120 RONDELLE PLATE MOYENNE INOX D16 22-09-2021	400	100	15%	34 000

Total H.T.	Total TVA 18%	AIRSI	Total timbres	Net à payer
34 000	6 120			34 000

N.B. : Marchandise non échangeable - non remboursable

Arrêté la présente facture:

Trente quatre mille FRANCS CFA



isa Client

BORDEREAU DE TRANSMISSION ET DE RETRAITS D'ATTESTATION D'EXONERATION DE LA TVA

DESTINATAIRE : SOS BOULONNERIE SARL

N° D'ORDRE AUTHENTIFI- CATION	N°FACTURE	DATE FACTURE	MONTANT HT	MONTANT TVA
1	2 055	23/06/2022	442 000	79 560
2	2 333	12/07/2022	99 450	17 901
3	2 648	30/08/2022	868 998	156 420
4	2 994	23/09/2022	51 000	9 180
5	2 995	04/10/2022	68 646	12 356
6	914	02/02/2023	2 384 750	429 255
7	1 861	27/03/2023	1 119 450	201 501
8	1 862	22/05/2023	331 500	59 670
9	1 863	22/03/2023	155 550	27 999
10	1 864	28/04/2023	225 250	40 545
11	1 865	29/06/2023	102 000	18 360
12	2 290	17/07/2023	153 000	27 540
13	2 649	20/02/2023	1 760 180	316 832
14	2 650	28/07/2023	50 150	9 027
15	3 242	25/08/2023	92 140	16 585
16	3 509	22/05/2023	611 320	110 038
17	3 907	30/10/2023	1 091 825	196 529
18	3 320	16/09/2021	34 000	6 120
19	2 618	29/06/2021	157 378	28 328

20	2 619	2944	14/07/2021	257 593	46 367
		TOTAL		10 056 180	1 810 112

Préparé par M. KOFFI Appolinaire et Validé par M. Benjamin M'BRA

Fait à Ity le 13 décembre 2023

Visa et Cachet
ENDEAVOUR MINING
SOCIETE DES MINES D'ITY-SMI
08 BP 872 ABIDJAN 08
RCCM: CI-ABJ-1984-B-87270
N°CC: 85 000 64 P
Tél: 27 22 48 99 00 - Fax: 27 22 48 99 22

Visa et Cachet du Fournisseur